

Site internet officiel : www.louzac-saint-andre.fr

LE MOT DU MAIRE ☞ Nous arrivons dans les dernières semaines de 2024. Cette année sera encore passée très vite... trop vite diront certains !

Sans savoir ce que va donner décembre tant les inconnues sont grandes quant au vote ou pas du budget de la France, quant à la chute ou pas de l'actuel gouvernement, quant à la situation internationale, on peut quand même considérer que 2024 restera certainement dans les mémoires.

Deux échéances électorales, l'une prévue (européennes), l'autre pas (législatives anticipées suite à la dissolution), resteront marquées par leurs résultats. Les Français ont à ces occasions retrouvé le chemin des urnes, boudés depuis quelques années, et fait le choix d'un tripartisme à l'Assemblée Nationale.

La situation internationale est bien préoccupante du fait des conflits en Europe et au Moyen Orient. Les cérémonies du 11 novembre, trop peu suivies, ont permis de rappeler que la paix est toujours fragile et que nous ne sommes pas à l'abri des guerres.

D'un point de vue économique, les perspectives ne sont pas plus réjouissantes que ce soit localement ou nationalement. Le négoce du cognac va devoir attendre le début de l'année 2025 avec les négociations franco-chinoises et le retour de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis pour savoir le niveau des taxations qu'il aura à supporter. Et au-delà de la Charente on sent bien que le pessimisme est de mise dans les entreprises et que le pouvoir d'achat des Français est en berne.

Mais au-delà des craintes et d'un certain pessimisme, il faut garder espoir et se préparer, quoiqu'il en soit, à passer les meilleures fêtes possibles dans un esprit de convivialité et de partage. Alors avec un peu d'avance, je vous souhaite à tous un joyeux Noël.

Lilian JOUSSON

MAIRIE

A l'occasion des vacances de Noël, le secrétariat de la mairie sera fermé au public **du vendredi 27 décembre à partir de 17 H au lundi 06 janvier à 9 H.**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est organisée jusqu'au mardi 24 décembre 2024 pour un réexamen des émissions industrielles et une dérogation aux niveaux d'émissions associées aux meilleures techniques disponibles pour les installations que la Société REVICO exploite à SAINT LAURENT DE COGNAC.

Le dossier est consultable à la mairie de cette Commune et sur le site internet de la Préfecture de la Charente.

Les observations peuvent être formulées soit sur le registre ouvert à cet effet, soit par courrier, soit par voie électronique.

TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (les mettre la veille au soir après 20 H) :

- lundi 09 décembre - lundi 23 décembre

FÊTE DE NOËL

Le Comité d'animation organise sa première Fête de Noël avec le concours de l'Association des Parents d'Elèves et des bénévoles de la Bibliothèque municipale le **samedi 14 décembre à partir de 15 H au gymnase de Louzac.**

Soyez nombreux à venir découvrir les animations pour petits et grands, les stands et à vous faire photographier avec le père Noël. Douceurs et boissons chaudes seront disponibles sur le site.

NOYERAIE DES BORDERIES

Pour vos cadeaux de fin d'année n'hésitez pas à faire vos achats à **la boutique de la Noyeraie qui, tout le mois de décembre, est ouverte du lundi au samedi de 9 H à 17 H.** (Site : <https://noyeraie.com>)

La Noyeraie sera également présente à la Fête de Noël au gymnase de Louzac le 14 décembre.

THÉÂTRE

La Troupe des Borderies présente sa nouvelle pièce « Numéro Complémentaire » de Jean-Marie CHEVRET le **samedi 18 janvier à 20 H 30** avant de partir en tournée. **Les réservations seront ouvertes à partir du vendredi 03 janvier dès 9 H.**

AGENDA

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Lundi 09 décembre 14 H 00
Contact : Michèle LADIK (☎ 06 11 72 08 90)

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE :

PERCHÉ Harmony, Delphine, Christiane
02 novembre

MARIAGE :

PELLETREAU GAUDINAUD Jason
& **RIOLAND** Cindy 09 novembre

DÉCÈS :

FORT Franck 18 novembre

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermeture durant les vacances de Noël.
Réouverture au public à partir du lundi 06 janvier à 14 H.

ESPACE FRANCE SERVICES

Un espace FRANCE SERVICES VAL DE COGNAC a ouvert ses portes dans les locaux de la mairie de Cherves Richemont.

Sa mission est de proposer à tous ceux qui le souhaitent un accueil personnalisé pour accéder aux principaux services publics.

Onze organismes ou partenaires divers sont concernés : Finances publiques, France Titres, Point-Justice, la Poste, France Travail, CAF, CPAM, MSA, assurances retraite, France Rénov, Chèque énergie.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 H /12 H 30 - 14 H /18 H

Mardi : 9 H /12 H 30 - FERMÉ

Mercredi : FERMÉ - 14 H /17 H

Jeudi : 9 H /12 H 30 - FERMÉ

Vendredi : 9 H / 12 H 30 - 14 H /17 H

Pour tout renseignement : ☎ 05.45.83.77.47

INTRAMUROS

Les fortes bourrasques de ces derniers jours rappellent l'intérêt d'être informé en temps réel, ou presque, des faits survenus sur la Commune et qui peuvent avoir une répercussion sur la vie quotidienne.

C'est pour cela que LOUZAC SAINT ANDRÉ a fait le choix d'être présent sur le **réseau d'information locale Intramuros**. Ce site, gratuit pour l'utilisateur, est consultable depuis un téléphone portable.

Il suffit d'installer gratuitement l'application mobile Intramuros sur son smartphone soit sur le Play store (Android) soit sur l'Apple store (Apple). Vous pourrez alors recevoir des alertes, consulter diverses informations et même signaler des évènements.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser en mairie (un des deux parents peut accomplir les démarches).

Le recensement doit obligatoirement se faire dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire.

A l'issue du recensement le jeune est convoqué pour effectuer sa **Journée de Défense et Citoyenneté**.

Le certificat de participation remis à cette occasion est exigé pour passer :

- des examens (BEP, CAP, BAC, etc.)
- des concours
- le permis de conduire.

Il est donc primordial de faire les démarches dans les délais prescrits.

CIMETIÈRES

Nombreux sont ceux qui ont apporté dans les cimetières communaux des chrysanthèmes.

A l'heure de venir les enlever, merci de déposer dans les lieux dédiés les fleurs fanées et autres déchets. Les emporter en déchetterie ou les mettre dans sa poubelle personnelle sont aussi des solutions respectueuses des espaces publics.

A noter qu'à partir du 09 décembre les employés communaux feront le nettoyage d'hiver des cimetières et enlèveront donc les fleurs fanées.

FEUX D'ARTIFICES

Les fêtes approchent et certains peuvent avoir envie d'agrémenter leurs soirées festives.

De nouveau il est rappelé qu'il est strictement interdit aux particuliers de tirer des feux d'artifices. C'est une activité très encadrée réglementairement et seuls ceux ayant les accréditations peuvent le faire.

Tout contrevenant s'expose à une amende de 350 €.

LISTE ÉLECTORALE

Ceux qui ne sont pas encore inscrits sur la liste électorale communale sont invités à le faire en se présentant à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'une attestation de résidence.

PERMANENCES DE GENDARMERIE

La brigade de gendarmerie mobile dont dépend notre Commune tient à la Mairie une permanence ouverte au public un mercredi matin (de 9 H à 12 H) une semaine sur deux.

La prochaine permanence est prévue le **mercredi 04 décembre**. C'est l'occasion de faire quelques formalités sans se déplacer à la gendarmerie de COGNAC (dépôt de plainte, etc...) mais aussi de faire remonter des informations (incivilités, voiture suspecte, démarchage délictueux, etc...).